

Interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne

Réunion publique du jeudi 18 janvier 2018

CAPBRETON

Compte-rendu

I. INFORMATIONS GENERALES

- Participation : 17 personnes
- Durée : 2h (19h – 21h)
- Objectifs :
 - o Proposer un rappel du projet : contexte, caractéristiques
 - o Restituer les travaux réalisés lors des ateliers territoriaux
 - o Présenter les fuseaux potentiels et le fuseau de moindre impact
 - o Répondre aux questions et échanger avec les participants
- Personnes présentes à la tribune :
 - o Pour la CNDP : Walter Acchiardi, garant de la concertation
 - o Pour Rte : Etienne Serres, Marc Chambily et Franck Rouquette
 - o Pour C3E : Dominique Michelland
 - o Pour CREOCEAN : Ronan Launay

II. LES INTERVENTIONS DE LA SOIREE

PROPOS INTRODUCTIFS

Monsieur Marco, adjoint au maire de la ville de Capbreton, ouvre la soirée par un mot d'accueil. Il salue l'organisation de cette réunion et salue l'avancée de la concertation.

Diane Beaucard, animatrice de la soirée, présente les intervenants à la tribune et excuse Walter Acchiardi, garant de la concertation préalable nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), retenu malgré lui dans les embouteillages. Il devrait arriver en cours de réunion.

Diane Beucard présente ensuite les différentes interventions de la soirée qui seront ponctuées de deux temps d'échanges avec la salle pour questionner les intervenants :

- Une première séquence retraçant les grandes lignes et les fondamentaux du projet,
- Une deuxième séquence de retours sur les ateliers territoriaux conduits au cours de ces derniers mois,
- Enfin, une dernière séquence illustrée, basée sur de la cartographie pour présenter les différents fuseaux identifiés et le fuseau de moindre impact qui sera proposé au Préfet coordinateur par Rte.

RAPPEL DU PROJET ET DE SES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Etienne Serres, responsable du projet d'interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne pour Rte rappelle le contexte du projet, sa justification économique, sa consistance technique, son coût et la répartition de ce dernier.

Franck Rouquette, membre de l'équipe technique Rte expose les principales caractéristiques terrestres et maritimes du projet à partir de schémas et de photographies (station de conversion, liaisons souterraine et sous-marine, atterrissage, servitudes terrestres, ensouillage....).

Concernant la pose du câble en mer, un navire câblé est utilisé pour dérouler le câble au fond de l'eau. Puis, un deuxième navire intervient pour réaliser les opérations d'ensouillage qui consiste à créer une tranchée au fond de l'eau pour venir y déposer les câbles. En fonction de la nature des sols, plusieurs outils sont disponibles pour l'ensouillage (jetting, charrue ou la trancheuse).

Pour des raisons techniques, il est prévu que les câbles d'une même paire soient espacés d'une cinquantaine de mètres et les paires de câbles de 250 mètres. La profondeur d'ensouillage dépendra des études qui auront été conduites et de la nature des sols, la finalité étant que l'ouvrage soit protégé sans induire de restriction d'usage.

LES GRANDES ETAPES ET LA CONCERTATION PREALABLE

Etienne Serres revient d'abord sur le calendrier du projet et ses grandes étapes :

- La concertation préalable est déployée depuis le 4 octobre 2017 après la validation de l'aire d'étude par M. le Préfet de Gironde. Menée sous l'égide de M. Acchiardi, garant de la concertation nommé par la CNDP, elle s'achève ce jour 18 janvier 2018. Au-delà et jusqu'au 13 mars 2018, la concertation dite « Fontaine » (avec les grands acteurs institutionnels du territoire) se poursuit sous l'égide du préfet coordinateur, date de validation par le Préfet du Fuseau de Moindre Impact (FMI) avant transmission au Ministre en charge de l'Energie, Monsieur Hulot, pour validation finale.
- Après validation du fuseau de moindre impact, une étude d'impact d'une durée de 1 an sera lancée. A l'issue, Rte déposera une demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et une demande de Concession

d'Utilisation du Domaine Public Maritime (CUDPM) qui donnera lieu à l'ouverture d'une enquête publique fin 2019.

- Les autorisations nécessaires seront demandées en 2020. Les travaux sont prévus sur 2022-2024 pour une mise en conduite en 2025.

Dans un second temps, il présente l'aire d'étude pour la partie terrestre et la partie maritime. Il décrit la méthodologie qui a permis de délimiter cette aire d'étude. Il présente les étapes pour parvenir à la définition et à la proposition du Fuseau de Moindre Impact (FMI).

Enfin, Etienne Serres présente le dispositif de concertation préalable mené dans le cadre du projet et rappelle son calendrier :

- une phase d'information avec un cycle de réunions publiques et de permanences, le site internet du projet (5 919 utilisateurs au 15/01/2018), le journal du projet (2 numéros), ...
- une phase de participation du public (habitants, usagers et élus)
 - o via une plateforme de concertation (31 contributions),
 - o au cours d'ateliers territoriaux (204 participants) afin de travailler avec Rte à la définition du fuseau et de ses déclinaisons.
- une phase de restitution, avec 3 réunions publiques et 5 permanences pour partager les résultats des travaux menés au cours de la concertation préalable et présenter le Fuseau de Moindre Impact (FMI) qui sera proposé au Préfet puis au Ministre.

Etienne Serres indique que les contributions déposées sur la plateforme de concertation ont permis aux équipes Rte de compléter l'information autour du projet et d'en préciser certains points tels que les bien-fondés du projet, les enjeux de renforcement de l'interconnexion entre la France et l'Espagne, l'évaluation coûts/bénéfices du projet ou encore la justification économique sur laquelle se base la Commission de Régulation de l'Energie.

ZOOM SUR ... LES ATELIERS TERRITORIAUX

Pour l'organisation des ateliers territoriaux, 6 unités géographiques ont été identifiées, considérant leur homogénéité sur les volets environnement et activités humaines. Ils ont accueilli 204 participants au cours des 12 rencontres.

L'objectif des ateliers territoriaux était de travailler collectivement autour des grands principes qui guident le projet et à respecter pour être le moins impactant vis-à-vis de l'environnement et de la qualité de vie des habitants. Ainsi, 5 grands principes à prendre en compte dans l'élaboration des fuseaux ont été confirmés et complétés.

- éviter prioritairement les centre-bourgs et les zones d'habitat
- éviter d'impacter la forêt
- éviter la vigne en général, y compris les parcelles AOC non plantées

- éviter les routes à forte fréquentation
- privilégier les infrastructures et emprises existantes (pistes, pare-feu, routes, layons de lignes électriques, pistes cyclables...)

Des points d'attention ont également été identifiés et correspondent aux spécificités de chaque secteur traversé. Ils nécessiteront une vigilance particulière au travers d'études complémentaires de la part de RTE, ainsi qu'un retour vers le public dans le cadre du continuum de la concertation.

L'ensemble de ces éléments sont également présentés dans le journal du projet n°2 ainsi que les comptes-rendus d'ateliers, disponibles sur le site internet du projet.

LE FUSEAU ET SES DECLINAISONS

Marc Chambily et Dominique Michelland présentent l'analyse comparative des fuseaux possibles, faisant ainsi apparaître le fuseau de moindre impact proposé.

Marc Chambilly présente la méthodologie utilisée et précise quelques éléments de bonne compréhension. La largeur des fuseaux représentés peut varier : étroit lorsqu'il suit le linéaire d'une infrastructure existante (routes, chemins, pistes forestières, ...) et élargi lorsqu'il se situe dans des secteurs à l'intérieur desquels il existe plusieurs possibilités de passage équivalentes nécessitant d'autres investigations (inventaires faunistiques et floristiques, approfondissements techniques, études géotechniques).

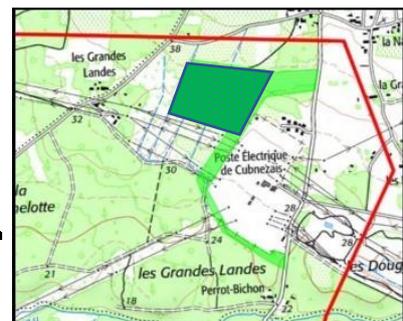
Dominique Michelland précise que l'analyse comparative des fuseaux se base sur plusieurs paramètres :

- Le milieu physique (carrières, eaux superficielles, souterraines, zones humides, ...) ;
- Le milieu naturel (faune, flore, écosystèmes, axes de déplacement)
- Le milieu humain (habitat, urbanisme, l'agriculture, la viticulture)
- Le paysage, patrimoine et loisirs (monuments historiques, sites archéologiques, pistes cyclables etc.)
- La faisabilité technique (critères techniques du réseau)
- Le respect des principes issus des ateliers

La station de conversion

L'emplacement de moindre impact proposé s'étend sur 10 ha de landes sur la commune de Cubnezais. Une surface deux fois plus importante que nécessaire a été définie pour permettre les meilleures conditions de réduction des impacts mais aussi d'intégration des équipements et de leur accès.

-  Emplacement station de conversion
-  Zone pour création de l'accès



Le fuseau terrestre

La restitution présentée en réunion publique s'appuie sur une cartographie des fuseaux et une analyse comparative de leurs impacts (codage couleur du moins impactant en vert au plus impactant en orange).

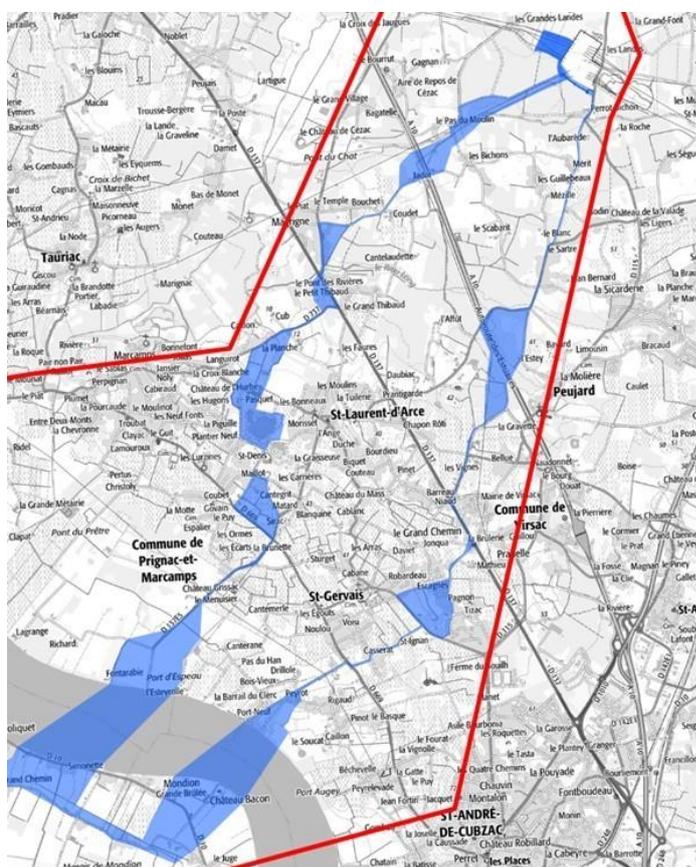
Selon les secteurs, une ou plusieurs variantes de fuseaux ont pu être envisagées:

- 2 fuseaux entre le poste de Cubnezais et la presqu'île d'Ambès
- 1 fuseau unique entre Ambès et Ségonnes (St Aubin Médoc)
- 3 fuseaux distincts pour rejoindre les atterrages sur la côte médocaine.

➤ « Rive droite de la Dordogne / Presqu'île d'Ambès »

Les déclinaisons du fuseau de moindre impact

	Fuseau Ouest	Fuseau Est
Milieu physique	Moins de ruisseaux et de zones humides qu'en fuseau Est	Traversée de ruisseaux et de zones humides
Milieu naturel	Zones Natura 2000 et ZNIEFF	
Milieu humain		Habitat routes fréquentées
Paysage, patrimoine, loisirs		
Contrainte technique		Encombrement domaine public
Principes issus des ateliers		Zones d'habitat dense et de routes fréquentées

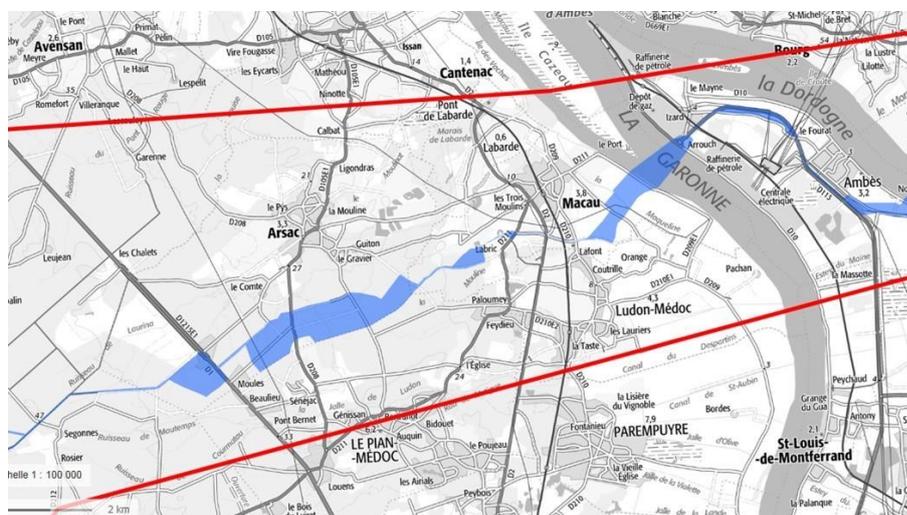


Interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne
Compte-Rendu de la réunion publique du 18 janvier 2018 à Capbreton

➤ « *Presqu'île d'Ambès / Ségonnes* »

Le fuseau de moindre impact proposé

	Fuseau
Milieu physique	
Milieu naturel	ZNIEFF de type I
Milieu humain	D113, AOC
Paysage, Patrimoine, loisirs	
Contrainte technique	
Principes issus des ateliers	Route fréquentée (D113) Parcelles AOC non plantées

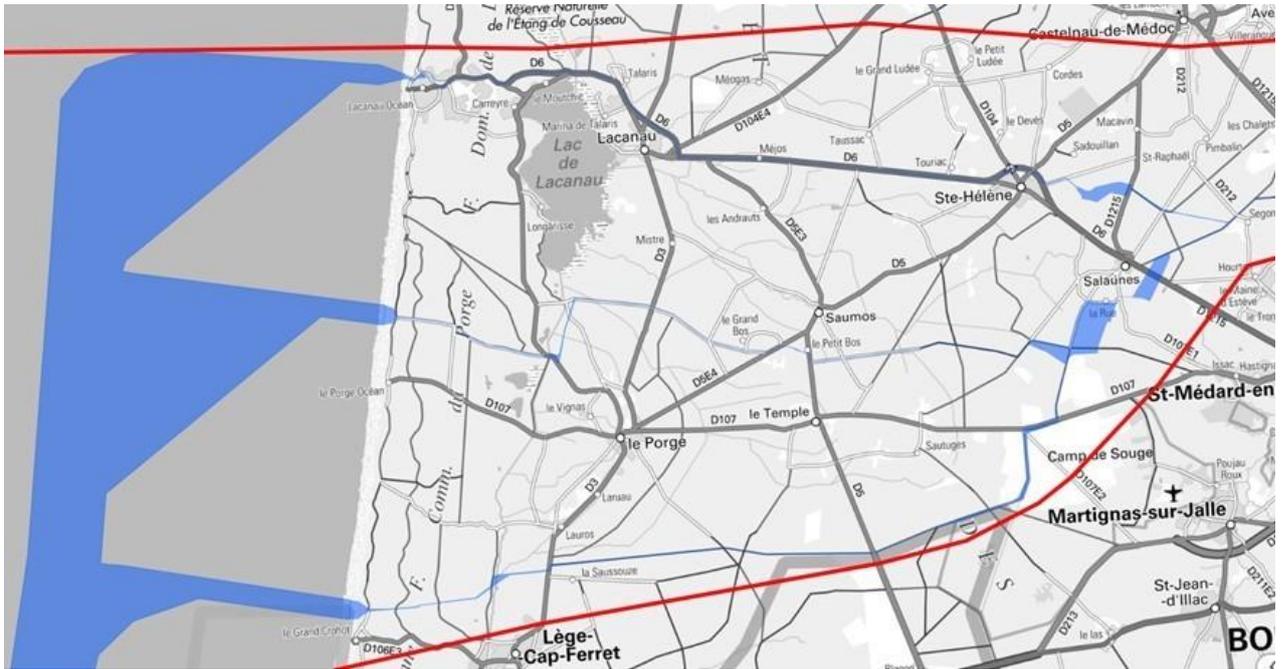


➤ « *Plateau landais et point d'atterrage* »

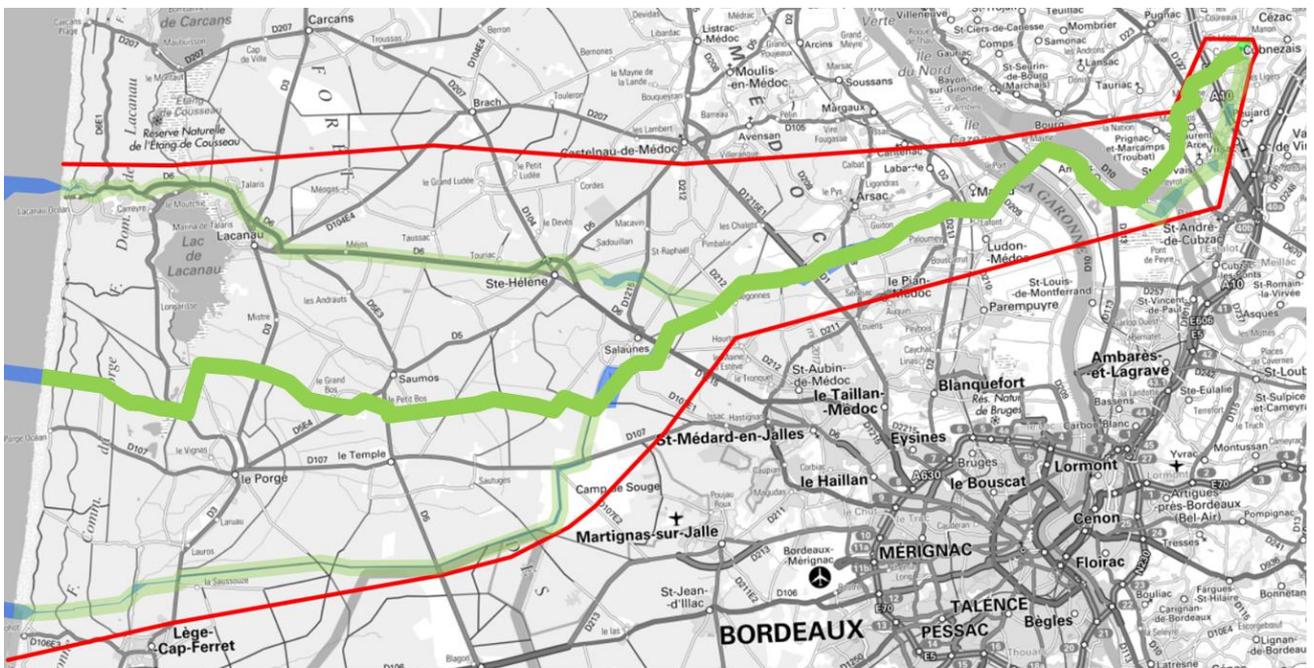
Les déclinaisons du fuseau de moindre impact

	Atterrage à Lacanau	Atterrage à la Cantine Nord	Atterrage au Petit Crohot
Milieu Physique	Traversée de cours d'eau, risque d'érosion côtière		Relief de l'arrière dune
Milieu Naturel	Traversée d'un site Natura 2000 terrestre, proximité du site Natura 2000 en mer	Proximité du site Natura 2000 terrestre, secteur dunaire	Secteur dunaire, Accès de l'arrière dune Natura 2000, Proximité du PNMB
Milieu Humain	Circulation sur la RD 6, Secteur d'habitat groupé en zone urbaine		Pratique de la pêche professionnelle en mer plus importante
Paysage, Patrimoine, loisirs	Station balnéaire (tourisme)		Proximité et accès de la plage Grand Crohot
Contrainte technique			Accès au chantier et contrainte du relief dans l'arrière dune
Principes issus des ateliers	Zone d'habitat dense, routes fréquentées		

Interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne
Compte-Rendu de la réunion publique du 18 janvier 2018 à Capbreton

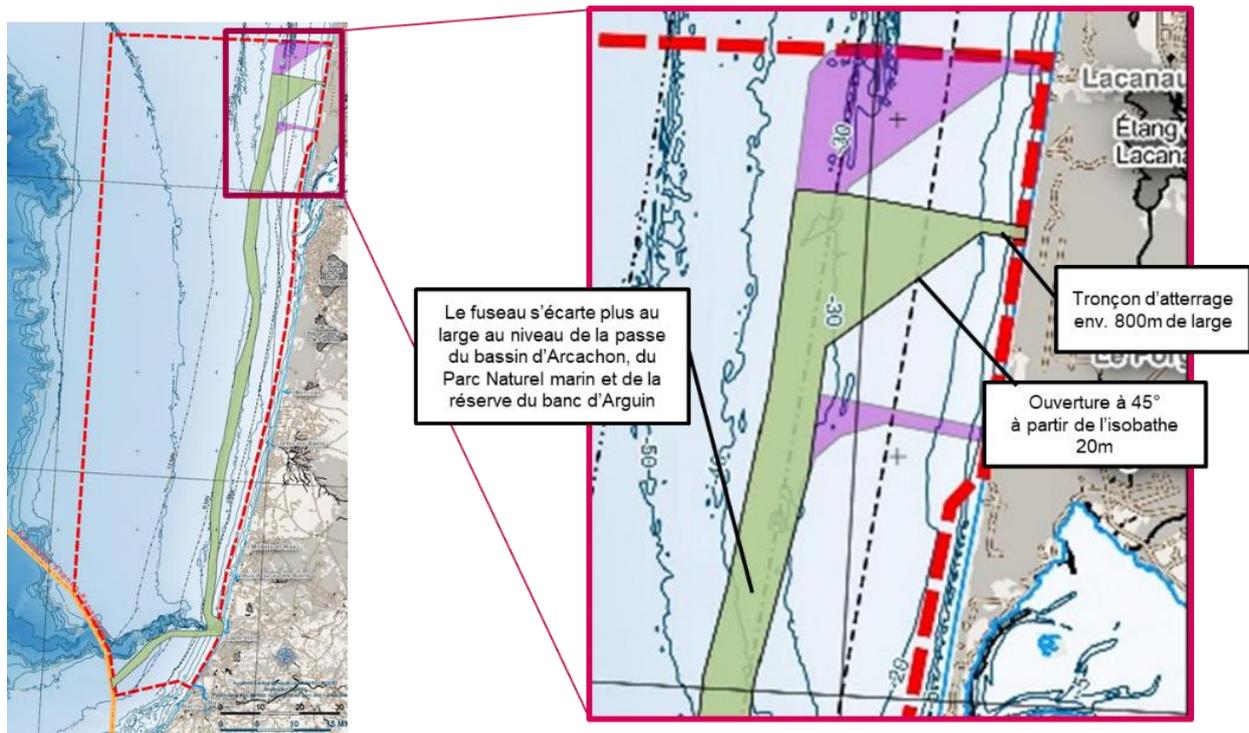


Le fuseau terrestre de moindre impact proposé



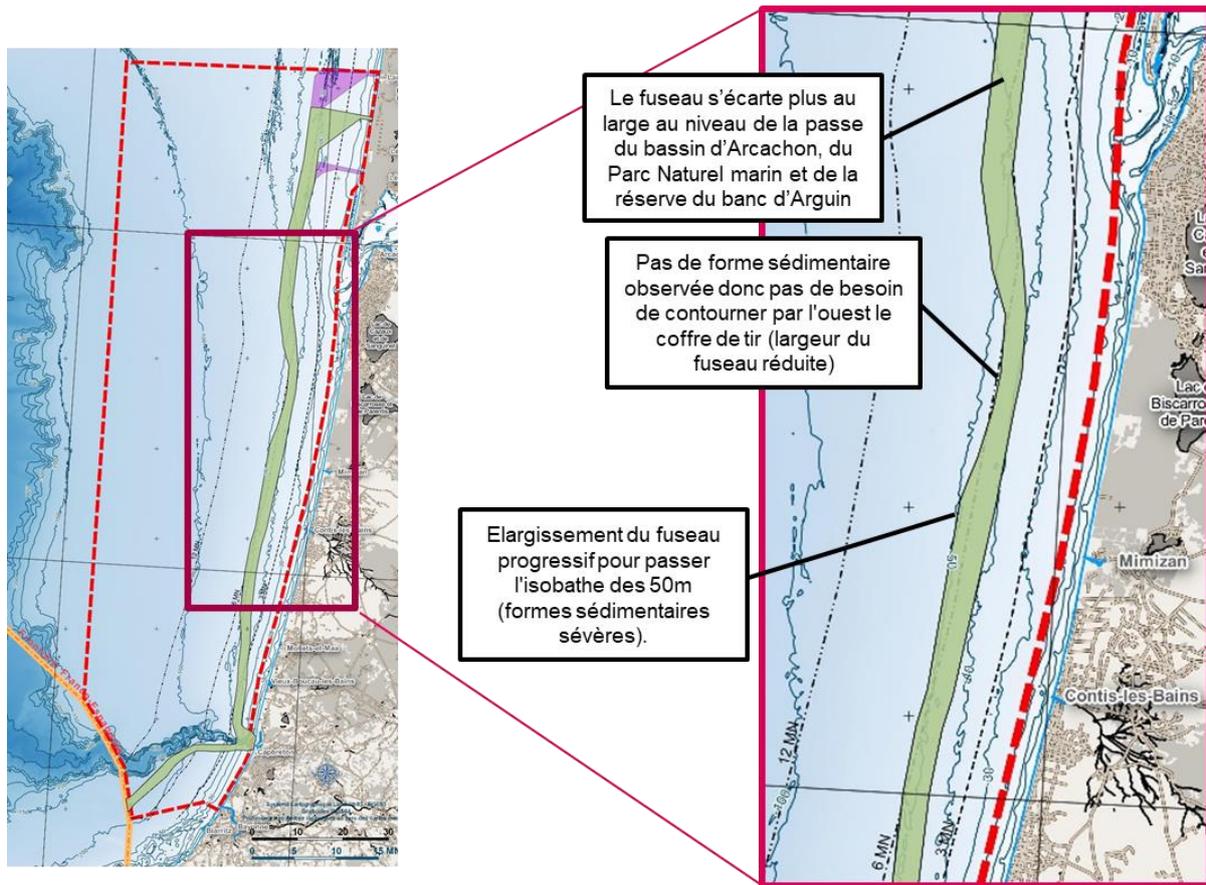
Le fuseau maritime

Ronan Launay et Franck Rouquette présentent les éléments qui guident le choix du fuseau de moindre impact maritime. Un groupe de travail a été constitué en 2016, réunissant le BRGM (dans le cadre des travaux pour l'Observatoire de la Côte Aquitaine), l'Université de Bordeaux, le SHOM (service hydrographique national) et l'ONF (Office National des Forêts). Les recommandations de ces experts concernant les mouvements sédimentaires le long du littoral ont été prises en compte.



L'atterrage propose un fuseau en mer de 800m de large jusqu'à l'isobathe 20m correspondant au positionnement du navire câblé pour le tirage du câble depuis la côte. Puis le fuseau s'ouvre à 45° pour longer la côte dans des hauteurs d'eau de 30 à 50 m, soit à une distance d'environ 5 à 6 milles nautiques (9 à 11 km). Ce fuseau a été travaillé avec les connaissances apportées par les experts et une étude réalisée en 2016 puis complétée en 2017 par une campagne en mer (survey). Les données sur les fonds marins collectées permettent de proposer ce fuseau de moindre impact.

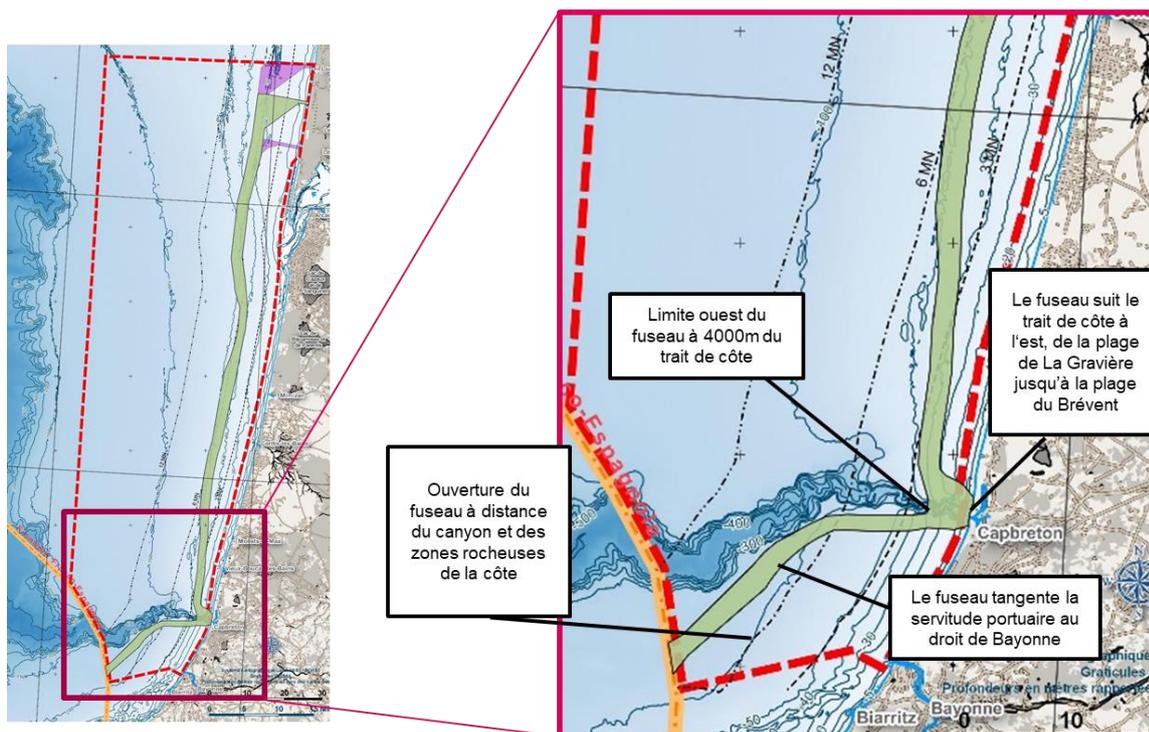
Interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne
Compte-Rendu de la réunion publique du 18 janvier 2018 à Capbreton



Le fuseau rejoint le canyon de Capbreton en se rapprochant progressivement de la côte. La question du secteur de franchissement du canyon s'est posée. L'IFREMER et l'Université de Bordeaux ont été associés aux réflexions et études in situ complémentaires. Initialement il avait été envisagé de poser et ensouiller le câble sur les pentes et au fond du canyon, mais les études menées en 2015 et 2016 ont montré que ce n'était pas envisageable.

Pour échapper aux effets de l'activité turbiditique au sein du canyon, et permettre d'assurer la pérennité de l'ouvrage, la solution privilégiée est de passer sous le canyon par la technique du forage dirigé. Ce forage ne peut être réalisé qu'à un endroit où le canyon n'est pas encore trop profond (100 mètres) ou trop large.

Interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne
 Compte-Rendu de la réunion publique du 18 janvier 2018 à Capbreton



Toutefois, des études géotechniques « profondes » doivent être engagées pour consolider les études techniques d'un tel franchissement. En parallèle, une alternative de franchissement du canyon est en cours d'étude ; elle consiste à contourner le canyon en s'appuyant sur un passage côtier mais en conservant l'option technique du forage dirigé.

Le fuseau de moindre impact proposé permet de conserver ces 2 possibilités pour le franchissement du canyon de Capbreton.

Au final, l'analyse du fuseau est résumée dans le tableau suivant :

	Fuseau
Milieu physique	Secteurs de faible épaisseur sédimentaire Zone de remaniement des fonds Gouf de Capbreton Zones de roche
Milieu naturel	Habitats circalittoraux du large Nourriceries côtières Mammifères et oiseaux marins
Milieu humain	Gêne pendant la phase chantier - Pêche - Exercices militaires - Récifs artificiels Servitudes maritimes
Paysage, Patrimoine, loisirs	Incidences temporaires pendant les travaux
Technique	Évitement des forts mouvements sédimentaires Passage du canyon

LE CONTINUUM DE LA CONCERTATION

Etienne Serres rappelle la clôture de la concertation préalable le 18 janvier 2018 et présente l'ouverture d'une nouvelle phase appelée « continuum de la concertation » qui maintient les objectifs d'association du public au projet en continu :

- L'information :
 - Le journal du projet
 - Le site internet du projet
 - Un projet de sensibilisation des scolaires en partenariat avec Cap Sciences (Bordeaux)
 - Des réunions publiques de suivi pour échanger sur l'avancement du projet et des études par secteur sur une base semestrielle. Quatre secteurs sont identifiés : Cubnezais, Rive droite de la Dordogne et presqu'île d'Ambès, Médoc, Zone maritime.
- L'implication des acteurs
 - Des ateliers territoriaux : Des groupes de travail seront proposés autant que de besoin. A minima, un groupe de travail sera constitué à Cubnezais pour traiter des points d'attention soulevés lors des ateliers de Cubnezais concernant la station de conversion :
 - Limiter le bruit généré
 - Intégrer la station sur les plans architectural et paysager
 - Étudier l'accès au chantier
 - Prendre en compte une dévalorisation immobilière le cas échéant
 - Pour les activités de pêche, d'agriculture et de sylviculture, un travail avec les professionnels du secteur sur les spécifications techniques liées à leurs activités.
 - Une adresse mail dédiée pour continuer à questionner le projet et l'équipe Rte

Etienne Serres propose aux participants de venir se renseigner en fin de réunion auprès des intervenants sur des points précis de cartographie ou des questions complémentaires.

III. LES TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Walter Acchiardi, garant de la concertation, rejoint la tribune des intervenants à l'occasion de la transition avec le premier temps d'échanges et rappelle les deux points clés de sa mission : veiller à la qualité et à la sincérité des informations délivrées mais également favoriser la participation de tous les publics dans la concertation jusqu'à l'enquête publique. Il évoque sa neutralité et son indépendance, notamment vis à vis du maître d'ouvrage et de l'ensemble des

parties prenantes. Il indique que son rôle n'est pas lié au contenu du projet mais à l'écoute du public par sa participation à l'ensemble des réunions publiques et des ateliers. Il établira à l'issue de la phase de concertation préalable prenant fin mi-janvier un bilan de la concertation qui sera rendu public.

Echanges avec la salle – Première partie

Vous avez dit que les travaux en mer risquaient de s'étalonner entre une période d'avril à octobre chaque année. Cette période est pour nous, la saison touristique, il n'y a pas une contradiction ?

Nous pouvons découper les travaux en plusieurs phases. Bien entendu, le travail de l'atterrage c'est-à-dire le raccord sur la côte ne sera pas réalisé pendant la période estivale. Il s'agit de découper le chantier en différentes phases en fonction également des longueurs que nous pourrons embarquer sur les navires. 4 câbles doivent être posés, en 3 tronçons. Pour ce faire, aujourd'hui, nous estimons que 12 campagnes en mer sont nécessaires. Ces 12 campagnes en mer seront réalisées aux meilleurs moments par rapport aux usages de la mer mais également par rapport aux impacts éventuels qui seront éclairés par l'étude d'impact.

Comment vous envisagez de traverser le Gouf de Capbreton ?

Réponse apportée par Franck Rouquette dans le descriptif du fuseau : Initialement il avait été envisagé de pouvoir poser et dérouler le câble au fond du canyon mais les études menées en 2015 et 2016 avec l'Ifremer et l'Université de Bordeaux ont montré que ce n'était pas envisageable. Aujourd'hui la solution privilégiée pour franchir le canyon est donc le forage dirigé. Rte envisage de passer sous le canyon pour échapper au phénomène de turbidité du canyon qui risquerait de mettre à mal le câble.

Echanges avec la salle – Deuxième partie

Bonsoir Matthieu Cabaussel pour le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon. Tout d'abord, Je voulais tout d'abord vous remercier pour la qualité de cette présentation et pour sa clarté que j'ai trouvé appréciable. J'ai deux questions : à quelle distance de la côte se situe la limite Orientale du fuseau ? Deuxièmement, je voulais savoir si pour fonder vos analyses d'impact vous alliez vous baser uniquement sur la littérature ou est-ce qu'il y a des campagnes d'acquisition de données qui sont programmées ?

La première question : le fuseau est à environ 5 miles des côtes au droit du bassin d'Arcachon.

Concernant les études que nous allons lancer dans le cadre de l'étude d'impact, nous ne nous baserons pas uniquement sur de la bibliographie. Nous allons nous baser sur des échantillonnages pour connaître la composition des peuplements benthiques et caractériser les habitats. Nous allons faire de l'analyse quantitative c'est-à-dire qu'il y aura des échantillonnages du sol à partir desquels nous allons

analyser la composition des sédiments, la granulométrie et les espèces qui peuplent ces sédiments de façon à savoir plus précisément au sein de quoi nous allons enfouir les câbles.

Concernant les impacts électromagnétiques : vous avez parlé tout à l'heure du fait qu'effectivement il y avait des axes migratoires de déplacement. Ces 4 câbles vont quelque part venir couper ces axes migratoires. Je crois savoir qu'il n'y a pas énormément de données sur ce sujet. C'est quelque chose d'assez exploratoire néanmoins, je voulais savoir quelle approche vous pouviez avoir pour apporter des éléments de réponse sur cette thématique ?

Je peux vous confirmer que les données ne sont pas très nombreuses.

Pour vous donner un élément de réponse par rapport aux impacts des champs magnétiques : si nous prenons l'hypothèse d'un enfouissement à 1 mètre 50 de profondeur, à l'aplomb de la liaison nous aurions 200 μ T à l'interface eau/sédiment. Pour comparaison, le champ magnétique de la terre est de 50 μ T. Donc effectivement nous allons avoir un champ mais qui va diminuer très rapidement en s'éloignant de la liaison.

Quelques études existent sur les animaux qui sont reconnus comme étant sensibles au champ magnétique (élastombranches et grands crustacés) mais cela reste relativement parcellaire. Sur les espèces migratrices qui a priori ne sont pas sensibles au champ magnétique nous n'avons pas beaucoup de données, et c'est pourquoi nous nous sommes engagés dans des actions de recherches.

Nous avons quand même quelques informations sur des câbles qui ont été posés. Nous sommes en train de terminer une étude réalisée avec l'IFREMER sur un raccordement d'une île anglo-normande, Jersey. L'IFREMER a fait des relevés pour savoir quelle différence de peuplement il y avait au-dessus d'un câble non ensouillé en exploitation et au-dessus d'un câble hors tension lui aussi non ensouillé. Il n'a pas été relevé de différence de peuplement benthique, ce qui est pour nous positif. Toutefois, des études méritent d'être conduites pour affiner notre connaissance.

Bonsoir Jessica Salin pour Aquitaine Landes Récifs : ma question concerne plus précisément la concession qui se trouve dans le fuseau. Quels sont les impacts du forage sur la stabilité des récifs ? Qu'allez-vous proposer ? Vous allez vers une étude ?

Aquitaine Landes Récifs était présent lors des ateliers. Nous avons donc déjà discuté et intégré cette problématique. D'une part, la validation du fuseau de moindre impact par le Préfet doit nous permettre d'engager l'étude d'impact et de tous les impacts, dont l'impact des travaux. D'autre part, le fuseau de moindre impact à l'endroit du canyon, à l'endroit où se situe votre concession, est suffisamment vaste pour pouvoir faire en sorte que le tracé de la liaison évite autant que possible la concession des récifs. Il faut engager les études de détail pour travailler ce domaine sur l'aspect technique. Vu d'aujourd'hui la sortie du forage serait à environ 400 mètres de votre concession, avec le repositionnement que vous nous avez indiqué.

Ce que l'on peut dire c'est que nous avons bien noté ces problématiques, et nous nous engageons à les traiter dans le cadre de l'étude d'impact et à apporter autant que faire se peut toutes les réponses par rapport à vos interrogations, que ce soit sur le tracé final mais aussi sur la façon dont nous allons faire les travaux puisque cela peut aussi avoir un impact durant cette phase. Il va falloir réaliser des études et pour réaliser ces études, nous reviendrons vers vous pour que vous nous fournissiez des éléments sur les récifs afin d'être le plus pertinent possible.